

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2024

PROCES VERBAL

Membres du conseil d'administration présents :

Benoît MARDUEL, Altereo - Stéphane BUSCHAERT, BRGM - Laurence VOLATIER, ENTPE - Cyrille GIREL, Grand Chambéry - Frédéric CHERQUI, INSA Lyon - Sophie BRUDER, Lycée Agrotec Vienne - Thierry ADAM, SRB - Marine FEUARDENT, Suez Consulting - Frédéric GOGIEN, Veolia

Pouvoir : Pascal BOISTARD, INRAE AURA Lyon-Grenoble, donne pouvoir à Stéphane BUSCHAERT

Administrateurs excusés :

Oldrich NAVRATIL, IRG-Université Lyon II - Oriane VILLET, Réalités Environnement - Carole BERLAND, Roannaise de l'eau - Emmanuel GERVAL, SUEZ Eau France - Laurent BOURDIN, Tilia - Valérie GUICHARD, SILA - Marlène BLANC, Valence Romans Agglo

Membres du conseil d'orientation présents :

Vincent NALIN, Agence de l'eau Loire-Bretagne - Sylvain MOREIRA, CEREMA - Eric DIVET, CNR - Marie PAPADOPOULOS, EDF - Noémie HUBY, Graine AURA - Anne GROSPERRIN & Muriel FLORIAT, Métropole de Lyon

Membres du conseil d'orientation excusés :

Fabien ABAD, Agence de l'eau RMC - Anne-Laure MAKINSKY, ASTEE - Jérôme CROSNIER, DREAL AURA - Nicolas ROSET, OFB - Flora BRANGER, OTHU - Alain MARTINET, Région AURA et Nicolas LAMOUREUX, ZABR

Invités :

Elodie BRELOT, Anne CLÉMENS, Axel GREUB et Jennifer BRAHIMI - GRAIE



EAU DANS
LA VILLE



EAU ET
SANTÉ



MILIEUX
AQUATIQUES

GRAIE

Campus LyonTech la Doua
66 boulevard Niels Bohr - CS 52132
69603 Villeurbanne cedex

+33 (0)4 72 43
83 68
asso@graie.org

Association loi 1901,
reconnue d'intérêt général,
N° SIRET : 338 492 069 00038
CODE APE : 7219 Z

Stéphane Buschaert ouvre la séance qui se déroule en format hybride, et remercie tous les participants pour leur présence. Cette réunion de l'automne, réunissant le conseil d'administration et le conseil d'orientation, est toujours importante. Elle permet d'aborder beaucoup de sujets, de l'avancement des actions 2024 à la proposition de programme 2025, incluant le budget prévisionnel, bien que des discussions soient encore en cours avec plusieurs partenaires.

L'année 2024 est une année entre 2 conférences internationales, mais avec un programme toujours riche et le lancement d'IS Rivers 2025. La stabilisation recherchée pour l'équipe est bien amorcée, une prise de recul est engagée sur l'organisation de l'association et un travail est entamé sur la dynamique générale et l'orientation du Graie. Les éléments issus de ces réflexions seront partagés.

Un tour de table est l'occasion de présenter Axel Greub, arrivé récemment en tant que chargé de mission eaux pluviales au Graie.

Elodie BreLOT souhaite rappeler la distinction entre le conseil d'administration (CA) et le conseil d'orientation (CO).

Les attributions du CA sont définies dans les statuts de l'association. Le fonctionnement du CO, créé il y a une vingtaine d'années, est défini dans le règlement intérieur.

→ [Les statuts et le règlement intérieur](#)

Le rôle du CA est de se prononcer sur les adhésions, d'organiser et contrôler le programme du Graie. Il autorise le président à effectuer les demandes de subvention nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Il a donc un pouvoir de décision, de vote.

Le CO a quant à lui un rôle purement consultatif. Il se prononce sur les orientations données aux activités du Graie en termes de thématiques, d'organisation, d'animation des groupes de travail. Concernant les dispositifs de recherche, la gouvernance est à part. La mission du Graie est l'animation ; CA et CO n'interviennent pas sur les orientations de ces dispositifs.

Le conseil d'orientation est réuni une fois par an, à l'automne, lors d'une réunion couplée au conseil d'administration. De plus, les membres du CO sont systématiquement conviés aux réunions du CA et à l'assemblée générale, afin de pouvoir suivre et partager la vie de l'association.

Après ce point précisant les rôles de chacun, Elodie présente l'ordre du jour de la séance. Le point 3 concerne les discussions et échanges sur les programmes 2024 et 2025 avec le CA et le CO. Le conseil d'administration se prononcera sur les points 1 – 2 – 4 – 5.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 10 septembre 2024
2. Approbation de la liste des nouveaux adhérents
3. REUNION COUPLEE CONSEILS D'ADMINISTRATION & D'ORIENTATION
Informations et discussions
État d'avancement 2024
Ambitions et développement
Proposition de programme 2025
Proposition de budget prévisionnel 2025
4. Validation des demandes de subventions correspondantes
5. Prochaines réunions

1. Approbation du PV du 10 septembre 2024

Le précédent conseil d'administration s'est réuni le 10 septembre. Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des nouveaux adhérents

Nous avons reçu 10 nouvelles demandes d'adhésion depuis mi-septembre.

9 adhésions Personnes Physiques

- Nadir BRAKNI (Algérie)
- Thierry DORMOY (Veolia Eau France – 93)
- Soufiane DAD (Algérie)
- Claire VIGNAUX (SMEA de Haute-Garonne – 31)
- Isabelle HELLE (SMEA de Haute-Garonne – 31)
- Emeline GOUNAND (SUEZ - Le Lyre - 33)
- Julien WEILL (BEAUR – 26)
- Denis DELHOMME (BEAUR – 26)
- Cédric LEPORCQ (Aquacorp – 38)

1 adhésion Personne Morale

- Naldeo, représenté par Jérôme GAY (69)

A noter que nous appliquons un principe qui consiste à ce qu'une adhésion prise à l'occasion de la dernière rencontre de l'année vaille adhésion pour l'année suivante.

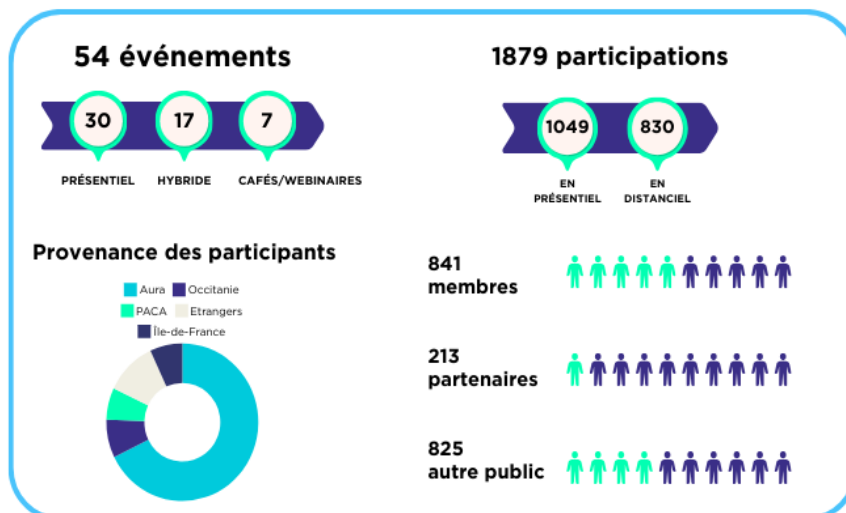
Les demandes d'adhésion sont approuvées à l'unanimité.

Le Graie compte 318 membres dont :

- 28 Membres actifs
- 229 Personnes morales
- 61 Personnes physiques

3 Réunion couplée conseil d'administration & d'orientation

3.1 État d'avancement 2024



La totalité du programme 2024 a été réalisée, avec déjà 1879 participations sur 54 événements. A ce jour, la répartition en présentiel et distanciel se fait de la manière suivante :

- 30 événements en présentiel
- 17 en format hybride
- 7 cafés et webinaires

Nous remarquons un ancrage régional fort des participants et notons également que le rayonnement se fait au-delà de nos membres, les webinaires permettant notamment de toucher de nouvelles personnes. Par exemple, 300 personnes se sont inscrites au Webinaire Ville Perméable du mois de novembre et plus de la moitié étaient de nouveaux contacts.

Le Café ZABR du 29 novembre compte déjà plus de 390 inscrits ! Et le nombre d'inscriptions à la Conférence END atteint une centaine de participants.

Il est indéniable que les webinaires attirent beaucoup plus de participants que les événements en présentiel.

Nous sommes très satisfaits de ce bilan 2024, qui a été mené dans un contexte en ressources humaines un peu perturbé, avec des départs et des arrêts maladie.

Les outils de travail mis en place ont beaucoup aidé et ont eu un impact très efficace sur la gestion de la communication, des inscriptions et sur la facturation. Nous sommes désormais en capacité d'automatiser beaucoup de tâches sans être complètement surchargés en accueillant 2000 personnes sur l'année. Nous prévoyons d'ailleurs de ne pas recruter une personne supplémentaire pour gérer les inscriptions de IS Rivers, comme nous le faisons sur les précédentes conférences internationales.

3.2 Ambition et développement

Le Graie réfléchit sur les orientations et l'évolution de ses activités, notamment sur la façon de présenter les thématiques. Avec la fin du programme SIPIBEL, le volet Eau & Santé est moins présent dans les activités du Graie. Le Graie a décidé d'inclure cette thématique dans la thématique « Eau dans la ville ». Avec la thématique « Milieux aquatiques », se dessine une distinction « Petit cycle » et « Grand cycle » de l'eau.

L'association maintient 3 types d'activité :

- Le volet Recherche
- Le volet Animation technique
- Le volet Diffusion, transfert et appropriation

L'élément commun à ces 3 ancrages en termes d'activité est la mobilisation de l'intelligence collective.

Les projets sur lesquels le Graie intervient ont comme axes fondamentaux l'approche Sciences / Gestion, l'interdisciplinarité, l'ancrage territorial et le temps long. Le travail du Graie s'appuie sur ces 4 fondamentaux, ce que nous retrouverons dans l'élaboration du programme 2025.

Les lignes directrices dans l'élaboration du programme 2025 sont :

- Intelligence collective : nous voulons être à l'écoute des besoins du réseau, de nos membres et de nos partenaires. C'est aussi être en capacité de produire des documents collectivement, notamment via les groupes de travail.
- Agilité : se saisir des opportunités et s'assurer que nous avons les bons moyens pour le faire
- Diffusion : essayer encore mieux les connaissances produites avec comme point d'attention les événements qui rassemblent moins de monde, contrairement aux groupes de travail où beaucoup viennent encore pour faire réseau.
- Autonomie : un modèle économique dans lequel l'association doit chercher 20 % de son budget en autofinancement. Est-ce que nous cherchons à développer la formation (seule activité du Graie où nous vendons un service) pour améliorer l'autonomie financière ?

3.3 Proposition de programme 2025

Le programme du Pôle milieux aquatiques est construit en partie dans la continuité avec l'animation des 3 dispositifs de recherche ZABR, OHM, la stratégie Connaissance Saône auxquels s'ajoute le programme européen : ResiRiver.

Le programme Eau dans la ville s'appuie aussi sur la continuité de projets et sur des projets nouveaux.

Enfin, pour relier les 2 pôles et travailler dans la transversalité en 2025, le Graie a réfléchi sur des thématiques fédératrices que sont :

- Les PFAS
- Les nappes souterraines
- La réflexion sur les métiers à l'interface des sciences et de la gestion

Zoom Thématique du pôle Milieux Aquatiques :

→ ResiRiver

Projet européen développant une démarche participative notamment avec les acteurs du Rhône dans la mise en place de solutions fondées sur la nature. Ce projet réunit une dizaine de partenaires jusqu'en 2028.

→ Café ZABR, pêches aux outils et séminaire scientifique

Nous maintenons la démarche de valorisation des dispositifs scientifiques avec 2 cafés ZABR prévus en 2025 et 2 pêches aux outils scientifiques dont une réalisée avec le réseau des gestionnaires de PACA.

Un nouveau séminaire scientifique sur les rivières cévenoles sera organisé avec les acteurs du territoire.

→ IS Rivers 2025

Une nouvelle édition d'« I.S. Rivers » se tiendra du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet. Le programme de la conférence est en construction, plusieurs idées de sessions ont déjà émergé sur la thématique baignade en ville et au sujet des enjeux de planification autour des fleuves et grandes rivières... C'est important et intéressant que les partenaires se saisissent de l'événement, que des acteurs techniques et scientifiques s'impliquent. C'est aussi l'objectif d'une conférence internationale que de se faire rencontrer tous ces acteurs ! L'appel à communication est ouvert jusqu'au 8 décembre, et les conférenciers invités sont quasiment tous trouvés.

→ Le programme Rhône

Le programme Rhône est foisonnant avec beaucoup de projets et de volonté de partager les données. 4 cafés OSR sont prévus, répartis sur toute l'année, un séminaire sur les PFAS fin mars, un séminaire sur les nappes alluviales à Avignon en juin et plusieurs publications RhônEco et sur le Rhône.

Zoom Thématique du pôle Eau dans la ville :

Comme évoqué, la thématique Eau & Santé va glisser dans la thématique Eau dans la ville, mais le Graie continue à s'intéresser à cet angle d'approche. Comme le souligne Mme GROSERRIN de la Métropole de Lyon, c'est un sujet d'actualité, sur lequel de nombreux acteurs se mobilisent et il serait dommage de l'invisibiliser.

Elodie Brelot évoque aussi l'élargissement de la thématique Effluents non domestiques (END) sur les aspects pollutions de manière plus large.

En termes de continuité :

→ Nous poursuivons notre mission d'animation des dispositifs de recherche avec l'observatoire de terrain en hydrologie urbaine (OTHU) et notamment 5 programmes en appui qui sont Disconnect, ESPOIR, ALLAGUI, NOGAZ et ROCOCO. Ces programmes mobilisent de nombreux partenaires scientifiques avec notamment le soutien de la Métropole de Lyon et l'agence de l'eau RMC.

→ Nous maintenons l'animation de **groupes de travail** :

- Exploitants de station d'épuration,
- Autosurveillance des systèmes d'assainissement,
- Eaux pluviales et aménagement,
- Effluents non domestiques dont la thématique tend à s'élargir aux pollutions.

Nous continuons l'animation du Réseau Francophone des animateurs Territoriaux Eaux Pluviales et de l'Atelier Ville Perméable (inter-associations).

→ Sur le volet des **Formations**, nous souhaitons créer deux modules supplémentaires :

- Métrologie (3 modules)
- Eaux Pluviales (2 modules + 1 nouveau)
- END (2 modules + 1 nouveau)

→ Enfin, nous continuons l'accompagnement des territoires pour la gestion intégrée des eaux pluviales avec les agences de l'eau RMC et Loire-Bretagne, par la coorganisation de journée mêlant visites et interventions d'experts.

Concernant les nouveaux projets sur la gestion des eaux pluviales :

- Une étude va débuter sur l'état des connaissances et besoins pour accélérer le changement de pratique en matière de gestion des eaux pluviales dans le cadre du programme URBIS. Il s'agit d'un projet de 30 mois, financé par l'OFB et le Ministère de la Transition Ecologique. Une salariée embauchée en CDD va commencer début décembre au Graie, supervisée par Laëtitia Bacot.
- Nous réfléchissons à accompagner les maîtres d'œuvre pour qu'ils répondent de façon adéquate aux besoins sur les territoires. Le Graie avait beaucoup investi la démarche des principes de l'IWA pour des Territoires Eau-Responsables, sur lesquels il pourrait se baser avec les bureaux d'étude.
- La prochaine édition de Novatech 2026 va être lancée en septembre 2025. Les dates et le lieu sont déjà bloqués : du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2026 à l'université catholique de Lyon – Campus Saint-Paul !

Les projets à l'étude pour le volet Eau dans la ville concernent la formation, les stratégies « Eaux, changement climatique et pollution » et l'approche « villages perméables » en complément de la ville perméable.

→ Une réflexion importante s'amorce donc sur le volet Formation,

- qui sera appuyée par l'embauche d'un responsable animation technique. Les pistes au-delà de la création de nouveaux modules, sont de réfléchir à l'affichage de nos modes d'intervention : sensibilisation / formation / animation qui sont différentes propositions que nous mettons en œuvre, l'objectif étant d'accentuer l'approche « Formation » pour « massifier la mise en œuvre des connaissances ».
- Concevoir des formations couplées avec nos partenaires, par exemple avec le Cerema et la Métropole de Lyon. Des besoins existent clairement et le Graie a la

légitimé pour développer ce type d'offre de formation sur les thématiques qu'il porte.

- Elargir les thématiques abordées par le réseau Effluents non domestiques vers une approche plus multipolluants et multisource
- Entreprendre une réflexion sur les stratégies des territoires pour une approche beaucoup plus intégrée et générale de la gestion de l'eau et de l'adaptation aux changements climatiques, avec des questionnements méthodologiques. Les agences de l'eau ont une volonté forte de soutenir des démarches de gestion intégrée.
- Bourgs et villages perméables :
Chercher à adapter le message aux territoires ruraux, en prenant en compte leurs spécificités. Il s'agit d'un thème autour duquel plusieurs structures se retrouvent, comme l'ARRA², l'EPNAC, le réseau AVP. Nous nous interrogeons sur la possibilité de coorganiser une rencontre régionale ou nationale sur le sujet.

Pour 2025, **3 thématiques transversales et fédératrices** ont été identifiées au sein du Graie :

- **PFAS** avec un séminaire planifié le 27 mars organisé par l'OHM qui rassemblera des acteurs du territoire de la connaissance de cette thématique, issus de différents domaines.
- **Nappes alluviales et nappes souterraines** : le Graie va organiser au printemps une journée pour partager les connaissances et les besoins de connaissance sur ce sujet commun aux approches milieux et eaux urbaines.
- **Métier interface Science/Gestion**, pour identifier ce que le Graie peut apporter et formaliser son action

Plusieurs rendez-vous concernant la communication et la vie associative compléteront le programme :

- Les 40 ans du Graie, avec des temps forts tout au long de l'année (pourquoi pas la plantation de 40 arbres à l'automne, ou l'interview de 40 membres, ...)
- En février, une assemblée générale extraordinaire pour valider le contrat en CDI d'Elsa Picard chargée de mission ResiRiver en thèse. Cette rencontre sera associée avec un rendez-vous thématique portant sur la « Stratégie eau des territoires ».
- En avril, l'assemblée générale ordinaire couplée avec un rendez-vous thématique sur la question de l'interface « Sciences/Gestion ».
- Fin 2025 – début 2026 : un nouveau site internet du Graie que nous aurons travaillé au cours de l'année

3.4 Proposition de budget prévisionnel 2025

Au cours de l'élaboration du budget 2025, une réflexion a été menée sur le modèle économique du Graie. Le développement du Graie repose sur des partenariats solides, une structure robuste avec une montée en compétence des salariés (et une revalorisation des salaires), des perspectives de transmission des savoirs faire en interne et la volonté d'assurer l'autofinancement de ce développement. Cet autofinancement peut être généré avec la formation, mais il interroge aussi les modèles économiques des événements de plus en plus souvent gratuits. Il est intéressant de souligner qu'avec les outils que nous avons développés cette année, nous réduisons progressivement nos charges de fonctionnement (temps et prestations) et nous n'aurons a priori pas besoin de recruter de CDD pour la gestion des inscriptions d'IS Rivers. Autre élément favorable à notre développement, les créations de postes sur des projets pluriannuels sont financées à 100% avec des engagements financiers des partenaires également pluriannuels (notamment ResiRivers et Urbis).

La stabilité du Graie, en termes de partenariats, de postes permanents et la réduction des charges de structure sont de vrais atouts pour envisager le développement de l'association.

L'équipe, en cours de consolidation, est composée de 14 salariés pour 12,4 ETP. Nous procédons à des entretiens pour le poste de responsable animation technique, et nous avons la perspective d'une création de poste sur le programme URBIS très prochainement.

En 2025, le temps se répartira de la façon suivante :

- 13 % organisation de la conférence IS River
- 13 % animation recherche OTHU & Promise
- 35 % animation recherche sur les milieux aquatiques
- 31 % animation technique Eau dans la ville
- 8 % fonctionnement

La lecture analytique de ce budget nous montre une répartition 50/50 entre l'animation technique et l'animation des dispositifs de recherche. Concernant la répartition par thème, le pôle Milieux aquatiques représente 40 % du budget, le pôle Eaux pluviales 34 % , Eau & santé 14 % et la vie associative et le réseautage 12 %.

Le budget prévisionnel présenté est équilibré, avec un total de charges d'un montant de 1 326 086 €, ce qui représente un budget de 25 % supérieur à l'année 2024, qui était une année sans conférence internationale. L'impact des conférences internationales est significatif, avec des charges spécifiques multipliées par 2 (342 K€) et des recettes liées aux inscriptions multipliées par 3 (240K€). Nous avons prévu l'autofinancement du développement du site internet (15 K€).

BUDGET 2025	Milieu Aquatique Recherche	Milieu Aquatique Diffusion	Eaux pluviales Recherche	Eaux pluviales Diffusion	Eau & Santé Recherche	Eau & santé Diffusion	Vie associative et réseautage	TOTAL
CHARGES								
Salaires bruts chargés	215 584	126 751	109 510	151 592	6 288	56 605	112 134	778 465
Salaires fonctionnement (brut chargé)	23 835	14 014	12 107	16 760	695	6 258	12 398	86 067
Frais de fonctionnement	33 002	19 403	16 764	23 206	963	8 665	17 166	119 168
Indemnité stagiaire								
Salaires environnés	272 420	160 168	138 381	191 558	7 946	71 529	141 697	983 699
Charges spécifiques	41 165	192 600	21 645	14 080	500	52 365	20 032	342 387
Total charges	313 585	352 768	160 026	205 638	8 446	123 894	161 729	1 326 086
PRODUITS								
Cotisations	14 600		9 140				130 000	153 740
Inscriptions	6 775	109 880		51 805		71 245		239 705
Prestation	11 500	8 000	15 555		2 400			37 455
Subventions	246 192	206 000	133 942	119 734	2 500	55 229	48 590	812 186
Autres financements	48 000	20 000						68 000
Autofinancement sur fonds propres							15 000	15 000
Total produits	327 067	343 880	158 637	171 539	4 900	126 474	193 590	1 326 086
Résultat par opération	13 481	- 8 888	- 1 390	- 34 099	- 3 546	2 580	31 861	0
Temps (jours)	737	432	361	519	16	199	344	2 608

Le montant des subventions envisagées s'élève à 812 k€. Elles sont stables pour l'activité courante du Graie, augmentées des financements pour IS Rivers.

Notre principal financeur reste l'agence de l'eau RMC qui représente 35 % du total des subventions, puis les fonds européens (29%), constitués du Feder dans le cadre du plan Rhône-Saône et du financement du projet ResiRiver. Suivent l'OFB, qui va financer le projet URBIS et le Ministère de la transition écologique, qui renforce son partenariat avec nous, et l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

La Métropole de Lyon nous soutient à hauteur de 63 000 € avec une convention cadre et une participation à IS Rivers.

Les régions AURA, PACA, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté nous soutiennent dans le cadre du plan Rhône-Saône, de même que CNR et EDF (parrainages).

Ce budget est une proposition réalisée à partir des projets discutés et envisagés avec les membres et partenaires et les ressources humaines nécessaires à la bonne réalisation de ces projets.

Pour conclure, il est important de souligner que suite au renforcement de notre organisation transversale, les échanges menés en interne dans le cadre du comité de direction et du comité de réflexion stratégique sur le développement du Graie ont été riches, et se sont poursuivis avec le bureau. Ce travail de réflexion collective est une vraie satisfaction au niveau des membres de l'équipe et permet d'envisager sereinement le développement des actions.

4 Vote du conseil d'administration

Les éléments relatifs au programme et au budget 2025 sont soumis au vote des membres du conseil d'administration.

- ➔ Le conseil d'administration valide la tenue d'une assemblée générale extraordinaire en février, notamment pour valider le passage en CDI du contrat d'Elsa Picard.

La proposition de programme d'activité 2025 est soumise au vote

- ➔ Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le second vote concerne l'adoption du budget prévisionnel d'un montant de 1 326 086 €

- ➔ Le budget prévisionnel 2025 est voté à l'unanimité

Enfin, Le conseil d'administration est sollicité pour autoriser le président à déposer les demandes de subventions

- ➔ Le conseil d'administration, à l'unanimité des présents, autorise le président à déposer les demandes de subvention telles que présentées dans le budget prévisionnel.

5 Prochaines réunions

Comme évoqué précédemment, une assemblée générale extraordinaire va être programmée en février.

Le prochain CA sera fixé au mois de mars, c'est-à-dire avant l'assemblée générale ordinaire qui devrait se dérouler en avril. Les dates seront communiquées dès qu'elles seront fixées.

L'ordre du jour étant épuisé, Stéphane Buschaert remercie l'équipe pour son travail et les participants pour leurs contributions et lève la séance.